

COLLEGE EMPLOYEUR

Secrétariat F.N.O.G.E.C. - 277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05
Tel.: 01.53.73.74.40 - Fax: 01.53.73.74.44 – college_employeur@fnogec.org

Paris, le 14 décembre 2012

Communiqué

La CFTC et le SPELC ont signé hier soir 13 décembre 2012 la nouvelle convention collective des établissements d'enseignement privés ainsi qu'un accord salarial à effet au 1^{er} septembre 2013 et un accord concernant les salariés embauchés pendant la période transitoire.

Le droit d'opposition des non-signataires est ouvert pendant un délai de 15 jours.

Nous souhaitons maintenant une mise en œuvre apaisée de l'ensemble de ces textes.

Nous vous adresserons l'intégralité des textes signés et un guide de lecture de la nouvelle convention collective dans les prochains jours.

